

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**  
**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 31 janvier 2022 à 19 H 30**

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un janvier à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Aurélie FARCY, Alain GUITTET, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Agnès JOREAU, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Bernard DESCHAMPS, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Alain COMMARET, Christian PERDU, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD et Leyla DERVISCEMALOGLU.

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Madame Aurélie FARCY  
Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT  
Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS  
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO  
Madame Christine BURÉ donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU

**Absente excusée :** Madame Sandrine CHAUVEAU

**Absentes non excusées :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

COVID 19 - règles dérogatoires de la loi Vigilance sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022 : quorum 1/3 et possibilité de 2 pouvoirs par élu

*Convocation du 25 janvier 2021 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Avant d'ouvrir la séance le conseil municipal accueille les poussins et petits poussins du club d'échecs d'Avallon « Club Vauban Forteresse Echecs » (5 sur 7). Ils ont, après des mois de préparation, participé à leur premier Championnat de France Jeunes qui s'est déroulé à Agen et s'y sont distingués. Une médaille de la ville et une place de cinéma leur sont décernées.

Après avoir informé des pouvoirs donnés et désigné le secrétaire de séance, Madame le Maire demande l'ajout d'une motion à l'ordre du jour suite à la hausse du coût de l'énergie pour les communes.

**1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021.

**2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**3. Communauté de communes Avallon Vézelay Morvan – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – désignation du représentant suppléant de la commune**

Le conseil municipal désigne Madame Jamilah HABSAOUI, représentant suppléant, membre de la CLECT, conformément à la demande de la CCAVM, et au vu du nouveau règlement de cette commission.

**FINANCES**

**4. Débat d'orientation budgétaire 2022**

Conformément à la réglementation, le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022.

**5. Convention d'entretien d'espaces verts pour le compte de Domanys – reconduction**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction pour l'année 2022 de la convention d'entretien des espaces verts pour le compte de Domanys par les agents de la commune.

*Madame PATOURET, membre du CA Domanys, ne prend pas part au vote.*

## URBANISME - HABITAT ET PATRIMOINE

### **6. Marchés communaux hebdomadaires – Actualisation du règlement des marchés d'Avallon**

Le conseil municipal approuve le projet de règlement des marchés d'Avallon proposé et présenté à la Commission paritaire des foires et marchés qui s'est tenue le 17 janvier 2022.

**Résultat du vote** : 22 voix « POUR » et 4 voix « CONTRE » : S. PATOURET, E. ZEHNDER, J. HUCHARD et L. DERVISCEMALOGLU

### **7. Déploiement de la fibre optique – nouvelle implantation du NRO : 62 rue de Lyon à Avallon**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'occupation du domaine privé communal au profit d'Yconik, en vue de l'implantation du NRO, parcelle sise 62 Rue de Lyon, afin d'assurer le déploiement de la fibre optique sur le territoire communal.

### **8. Patrimoine forestier – programme d'actions 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme d'actions présenté par l'Office National des Forêts, pour la réalisation de travaux sylvicoles en forêt communale au titre de l'exercice 2022, s'élevant à 13 010,00 € HT.

## SOLIDARITÉ

### **9. Convention territoriale Globale du Pays Avallonnais (CTG)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction de la Convention Territoriale Globale, outil pertinent destiné à organiser de manière structurée et priorisée l'offre globale de service des Caisses d'Allocations Familiales.

## BIEN VIEILLIR / SANTÉ

### **10. Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la ville au « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés », ayant pour objectif d'adapter les territoires à une population vieillissante et permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement, et désigne les représentants de la collectivité au sein de l'association : B. DESCHAMPS - titulaire et T. CHEVAUX - suppléant.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS

### **11. Affaires et questions diverses**

#### **• Motion relative à la hausse du coût de l'énergie pour les communes**

Considérant la hausse vertigineuses du prix de l'énergie sur les particuliers, les entreprises mais aussi sur les collectivités territoriales, sachant que pour la ville d'Avallon cette hausse du budget énergie est estimée à 360 000 €, le conseil municipal demande au Ministre de l'économie et du budget la mise en place d'urgence d'une « dotation énergie » à destination des collectivités territoriales afin de compenser cette hausse.

### **12. Informations du Maire**

Le Maire fait part des remerciements reçus et des ventes de bâtiments communaux envisagées.

D'autres explications sont données durant cette séance :

- ✓ la motion de soutien à la liaison ferroviaire Avallon-Paris est à présent sans objet du fait du rétablissement du trafic
- ✓ le projet de fusion des écoles d'Avallon pour préparer l'école de demain, maintenir les classes et les postes d'enseignants sur la commune

La séance est levée à 22 h 30.

Les délibérations sont consultables sur simple demande au secrétariat du conseil municipal de la Mairie d'Avallon et sur le site de la ville dans la rubrique « recueil des actes administratifs ».